

Contexte

C'est une prestation qui s'adresse aux instituts et centres de recherche lors de l'organisation de séminaire scientifique ou tout autre format d'enseignement ou de formation grand public. Elle pourvoie à coordonner les contenus scientifiques définis par chaque expert dans son domaine, à définir une progression dans l'acquisition de connaissance et à rendre cohérent les thèmes abordés.

- Concerne les instituts de recherche, les centres techniques pour des thèmes de recherche scientifique et les technologies associées.
- Ne sont pas concernées : Sciences économiques et de gestion, les sciences juridique et politique, les sciences agronomiques, la biologie.

La coordination scientifique consiste à :

- **Articuler les interventions prévues en termes de contenus scientifiques et techniques.**
- **Faire des recommandations aux intervenants experts pour s'inscrire dans une progression pédagogique cohérente.**

Les étapes

① **Vous/ Nous :** *Une rencontre pour prendre connaissance de votre projet, des intervenants, des contenus, du contexte de l'intervention et définir les attendus de la coordination.*

② **Nous :** *Entretien téléphonique avec les intervenants et articulation des contenus. Envoi des fiches de recommandations aux intervenants.*

③ **Vous/Nous :** *Entretien de face à face ou téléphonique si nécessaire.*

④ **Vous :** *Mise en œuvre de l'intervention.*

Les Atouts

- Une personne ressource externe pour faciliter la coordination des intervenants.
- Un pilotage de la phase préparatoire facilité avec un accès au planning des entretiens avec les intervenants.
- La mutualisation des interventions.